



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

[www.formav.co/explorer](http://www.formav.co/explorer)

**Notice descriptive**

# I - ETUDE D'UNE SITUATION PROFESSIONNELLE

**PALAIS DES SPORTS  
10, route de Blory  
83000 TOULON**

---

## **NOTICE DESCRIPTIVE**

### **1. OBJET**

Cette notice a pour objet de décrire sommairement l'avant projet de construction d'un Palais des Sports que la municipalité de Toulon se propose de réaliser à l'emplacement du quartier "Des anciens abattoirs", tout proche du centre ville de Toulon. Ce terrain à été retenu d'une part, pour dynamiser ce secteur de la ville, et d'autre part en raison de la proximité de la gare routière, qui permettra un accès facile au futur complexe sportif. En effet l'ensemble des lignes de bus de Toulon et de son agglomération y transitent obligatoirement.

En temps qu'adjoint de l'Ingénieur de sécurité de la ville, il vous est demandé de réaliser l'étude préalable de la mise en place des éléments de sécurité de cet établissement.

### **2. COMPOSITION DU PROJET**

Outre une salle omnisports de 1500 places, ce Palais propose d'autres activités, réparties dans des locaux divers de la façon suivante : (voir plans successifs en annexes)

#### **2.1R - 1**

- Des zones techniques et ateliers divers, sur environ 1/8<sup>ème</sup> de la surface totale non cloisonnés
- Local sous station chauffage urbain
- Gaines techniques ascenseur

#### **2.2 Rez-de-Chaussée**

- Salle Omnisports
- Salle tennis de table
- Salle d'activités diverses (intitulées aire d'évolution sur les plans)
- Vestiaires + sanitaires / douches
- Local concierge dans lequel seront centralisées toutes les alarmes
- Divers bureaux occupés occasionnellement par les associations
- Locaux arbitres
- Infirmerie
- TGBT
- Espaces de rangement

<b>EXAMEN :</b> BP	<b>Spécialité :</b> AGENT TECHNIQUE DE PREVENTION ET DE SECURITE				
<b>Epreuve :</b> E1 : INTERVENTION SUR UN SITE . E1 A PRISE EN CHARGE D'UN SITE.					
<b>Session</b>	<b>Repère</b> D1	<b>Echelle</b>	<b>Durée</b> 3 h	<b>Coef</b> 4	<b>Folio</b> 1/12
<b>ACADEMIE DE NANCY-METZ</b>			<b>SUJET – DOSSIER N° 1</b>		

### **2.3 R + 1**

- Bureaux de l'administration de l'établissement
- Salle de réunion

### **2.4 R + 2**

- A ce niveau se trouvent les accès hauts à la salle Omnisports
- Espace détente
- Sanitaires public

## **3. MODE DE CONSTRUCTION**

### **3.1 Gros œuvre**

Ce complexe sera réalisé en ossature béton pour les poteaux-poutres et planchers-dalles, à l'exception de ceux de la salle Omnisport qui seront réalisés à lamellé-collé.

Les murs seront réalisés en voile de béton armé ou parpaings en fonction des efforts qu'ils seront appelés à supporter.

Les façades extérieures nord et sud seront vitrées à 75 % posées sur châssis en aluminium.

### **3.2 Couverture – Terrasse**

L'étanchéité sera assurée par la mise en œuvre d'un bardage isolant multicouches.

### **3.3 Cloisons et distribution**

Pour les grands volumes, cloisons lourdes, plâtre ou parpaings enduits entre plancher et plafond.

Pour les petits volumes, cloisons sèches à ossature métallique entre sol et plafond suspendu.

Doublage des murs extérieurs par panneaux type "placomur", (plaque de plâtre + polystyrène).

Les gaines techniques seront réalisées en carreaux de plâtre.

### **3.4 Revêtements de sol**

Tous les halls, galeries, mezzanines, locaux techniques et sanitaires seront carrelés.

Toutes les salles d'évolution sportive recevront un revêtement bois adapté.

Les bureaux seront garnis de moquettes.

### **3.5 Plafonds suspendus**

Les plafonds suspendus seront disposés principalement dans les halls, circulations, bureaux, loges et espace détente.

<b>EXAMEN :</b> BP	<b>Spécialité :</b> AGENT TECHNIQUE DE PREVENTION ET DE SECURITE					
<b>Epreuve :</b> E1 : INTERVENTION SUR UN SITE - E1 A PRISE EN CHARGE D'UN SITE						
Session	Repère	D1	Echelle	Durée 3 h	Coef 4	Folio 2/12
ACADEMIE DE NANCY-METZ				SUJET – DOSSIER N° 1		

**LISTE DES DOCUMENTS MIS A VOTRE DISPOSITION DANS LE DOSSIER III**

- 1 .EXTRAIT DU RÈGLEMENT DE SÉCURITÉ ; ARRÊTÉ DU 25 JUIN 1980 RELATIF AUX DISPOSITIONS GÉNÉRALES DU RÈGLEMENT DE SÉCURITÉ CONTRE LES RISQUES D'INCENDIE ET DE PANIQUE DANS LES E.R.P.
2. ARRÊTÉ DU 04 JUIN 1982 RELATIF AUX DISPOSITIONS PARTICULIÈRES APPLICABLES AUX ERP TYPE X
3. EXTRAITS DES :  
  
RÈGLE APSAD R 4  
" " R 5  
" " R 17
4. ARRÊTÉ DU 18 MAI 1988 RELATIF À LA QUALIFICATION DE PERSONNEL PERMANENT DES SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE DANS LES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC
5. ARRÊTÉ DU 4JUIN 1982 PORTANT SUR L'APPROBATION DES DISPOSITIONS COMPLÉTANT LE RÈGLEMENT DE SÉCURITÉ CONTRE LES RISQUES D'INCENDIE ET DE PANIQUE DANS LES ERP, AINSI QUE SES ARRÊTÉ DE MODIFICATION.
6. ARTICLES DE PRESSE

<b>EXAMEN :</b> BP	<b>SPÉCIALITÉ :</b> AGENT TECHNIQUE DE PREVENTION ET DE SECURITE					
<b>EPREUVE :</b> E1 : INTERVENTION SUR UN SITE . <i>E1 A PRISE EN CHARGE D'UN S.</i>						
<b>SESSION</b>	<b>REPÈRE</b>	<b>D1</b>	<b>ECHELLE</b>	<b>DURÉE</b> 3 H	<b>COEF</b> 4	<b>FOLIO</b> 4/12
<b>ACADEMIE DE NANCY-METZ</b>				<b>SUJET – DOSSIER N° 1</b>		

### **3.6 Menuiseries intérieures**

Toutes les portes seront de type "isoplanes à âme pleine" posées dans des huisseries en bois.

### **3.7 Menuiseries extérieures et façades**

Les façades seront réalisées en aluminium ou en acier et recevront un double vitrage feuilleté.

### **3.8 Chauffage, ventilation, climatisation**

- Sous station de chauffage urbain.
- Ventilation type simple flux pour les locaux situés en façades et double flux pour les autres. Les conduits seront en PVC classés M.1 de diamètre nominal 300 mm pour les horizontaux, 200 mm pour les verticaux, 100 mm pour la desserte des locaux concernés.

La climatisation se fera par un système de conduits situés dans des gaines techniques pour les passages verticaux (diamètre 400 mm) et dans les faux plafonds pour les passages horizontaux (diamètre 200 mm). Les locaux climatisés seront traités par une installation avec boîte de détente et débit variable.

### **3.9 Electricité**

Poste de livraison HB/BT, distribution en basse tension.  
L'énergie de remplacement sera assurée par le TGBT situé au rez de chaussé

### **3.10 Décoration**

Les parois des salles de sport seront traitées de façon à corriger les problèmes acoustiques.

Sur les parois seront disposés des matériaux en mousse de polyuréthane ou similaire.

### **3.11 Désenfumage**

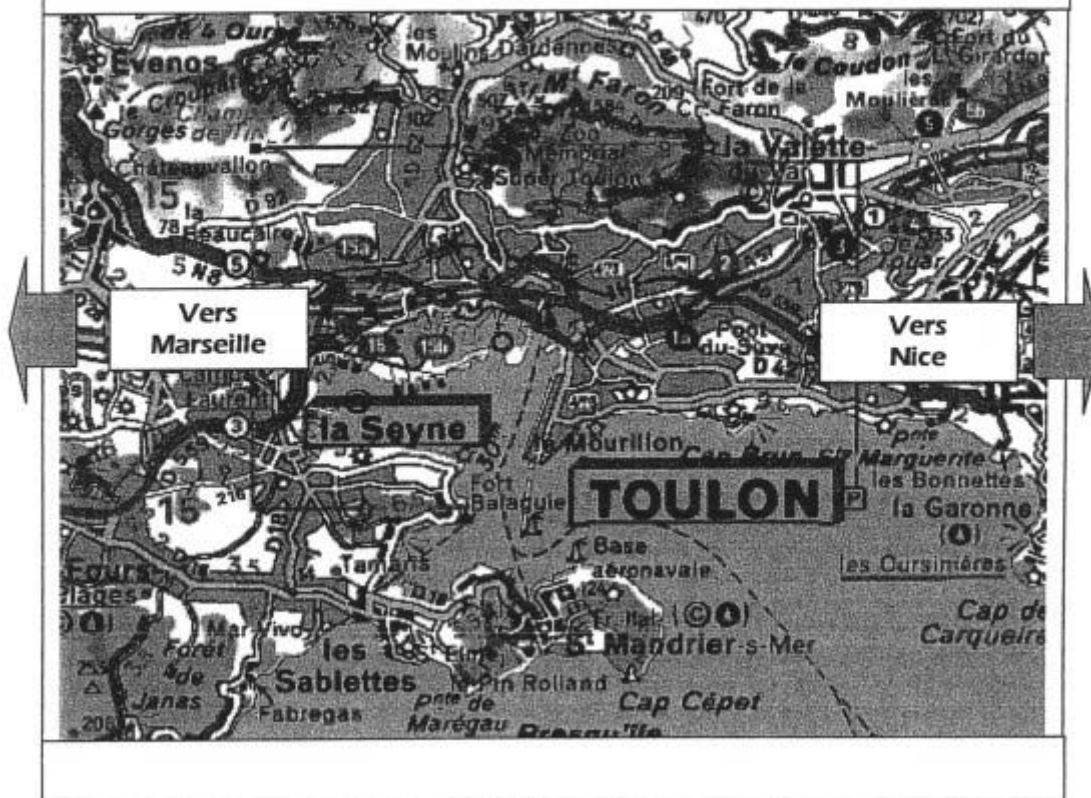
Pour mémoire :  
Cette rubrique fait l'objet de questions pour certains volumes.

### **3.12 Moyens de secours**

Pour mémoire :  
Cette rubrique fait l'objet de questions.

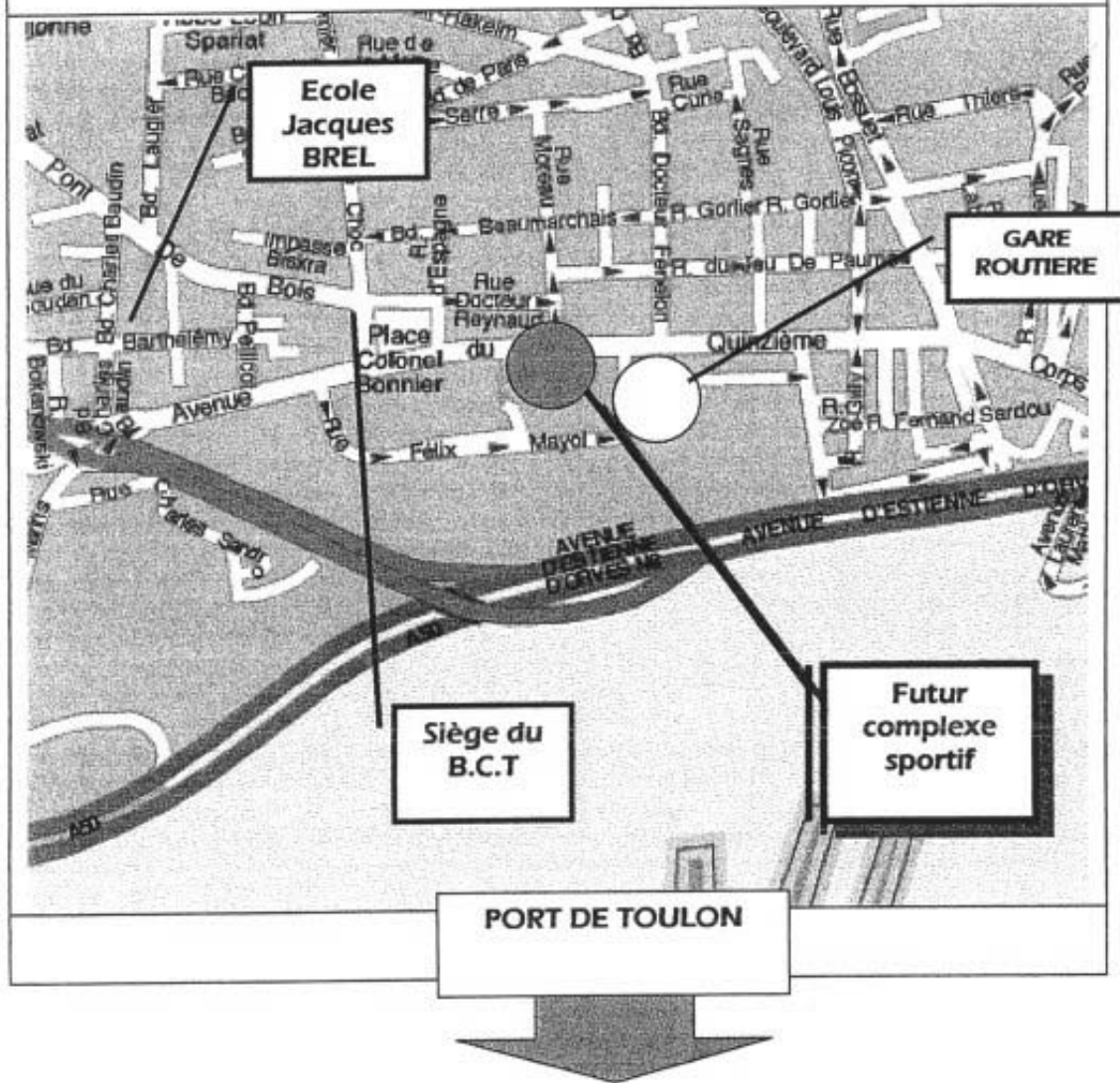
<b>EXAMEN :</b> BP	<b>Spécialité :</b> AGENT TECHNIQUE DE PREVENTION ET DE SECURITE				
<b>Epreuve :</b> E1 : INTERVENTION SUR UN SITE . E1 A PRISE EN CHARGE D'UN SITE.					
Session	Repère D1	Echelle	Durée 3 h	Coef 4	Folio 3/12
ACADEMIE DE NANCY-METZ			SUJET – DOSSIER N° 1		

## PLAN DE SITUATION 1



EXAMEN :	Spécialité :				
BP	AGENT TECHNIQUE DE PREVENTION ET DE SECURITE				
EPREUVE :	E1 : INTERVENTION SUR UN SITE . E1 PRISE EN CHARGE D'UN SITE.				
Session	Repère D1	Echelle	Durée 3 h	Coef 4	Folio 5/12
ACADEMIE DE NANCY-METZ			SUJET - DOSSIER N°1		

## PLAN DE SITUATION 2



EXAMEN :	Spécialité :				
BP	AGENT TECHNIQUE DE PREVENTION ET DE SECURITE				
EPREUVE :	E1 : INTERVENTION SUR UN SITE . E1 PRISE EN CHARGE D'UN SITE.				
Session	Repère D1	Echelle	Durée 3 h	Coef 4	Folio 6/12
ACADEMIE DE NANCY-METZ			SUJET - DOSSIER N°1		

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.